

Plan d'action du Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

2024-2033







Table des matières

- 2** Introduction
- 4** Dimensions du Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut
- 5** Domaines d'intérêt stratégiques
- 8** Production de rapports
- 8** Mesures à prendre
 - 9** Fournir le soutien aux parents et aux fournisseurs de soins.
 - 10** Établir des directives et produire du matériel afin d'assurer un programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité
 - 11** Augmenter la participation des aîné(e)s aux programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants
 - 12** Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion
 - 13** Fournir de la formation continue pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants
 - 14** Renforcer la main-d'œuvre responsable de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants
 - 15** Appuyer le partage des connaissances et la collaboration

Introduction

En juin 2023, le gouvernement du Nunavut a approuvé le *Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut*. Le cadre présente une vision claire et accessible de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) du Nunavut qui soutient le développement et la prestation des programmes et services pour l'AGJE sur tout le territoire.

Le cadre reconnaît que les programmes et services pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants doivent se baser sur les visions Inuit Qaujimagatuqangit et respecter les objectifs de revitalisation et de préservation de la langue et de la culture inuite. Le cadre s'applique aux programmes d'apprentissage et garde des jeunes enfants offerts dans une variété de contextes au Nunavut, y compris à la maison, dans les centres de la petite enfance

agréés, y compris en milieu familial, et les programmes en milieu communautaire comme les groupes de parents et tout-petits.

Afin de s'assurer que tous les enfants ont accès à des expériences d'apprentissage enrichissantes et complètes, des principes bien enracinés dans les valeurs sociétales inuites, Inuit Qaujimagatuqangit, et Inunnguiniq (« la constitution d'un être humain ») ont été mis en place pour soutenir le développement et la prestation des programmes d'apprentissage et garde des jeunes enfants sur tout le territoire. Les quatre principes directeurs du *Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut* sont :



Ce plan d'action décrit les mesures que le ministère de l'Éducation mettra en place pour soutenir la mise en œuvre du *Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut*. Le plan d'action a été élaboré en tenant compte des commentaires et des suggestions des partenaires et des intervenant(e)s clés, y compris :

- Personnel des centres de la petite enfance agréés
- Nunavut Tunngavik Incorporated
- Associations inuites régionales
- Commission scolaire francophone du Nunavut
- Administrations scolaires de district
- Municipalités du Nunavut
- Ami de la bibliothèque du centenaire d'Iqaluit
- Association des francophones du Nunavut
- Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse
- Bureau du commissaire aux langues du Nunavut
- Gouvernement du Nunavut, ministères de l'éducation, de la Santé et des Services à la famille



Le plan d'action s'harmonise également avec les stratégies de l'apprentissage et garde des jeunes enfants existantes afin de s'assurer que le ministère de l'Éducation puisse s'appuyer sur les importantes mesures prises jusqu'à présent et améliorer l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Nunavut.

Le Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut est accessible et peut être téléchargé à partir du site Web du gouvernement du Nunavut, à l'adresse

https://www.gov.nu.ca/sites/default/files/documents/2023-12/Nunavut%20Early%20Learning%20and%20Child%20Care%20Quality%20Framework_FRENCH.pdf

Dimensions du Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut

Les quatre dimensions du *Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut* sont indiquées dans le plan d'action. Le cadre est principalement axé sur l'enfant, qui se retrouve donc au cœur du document. Toutes les dimensions et tous les principes directeurs sont conçus pour soutenir l'enfant.



La famille et la maison

C'est à la maison que les enfants commencent à apprendre et à s'épanouir, et leurs parents et les personnes qui s'occupent d'eux sont leurs premiers enseignants.



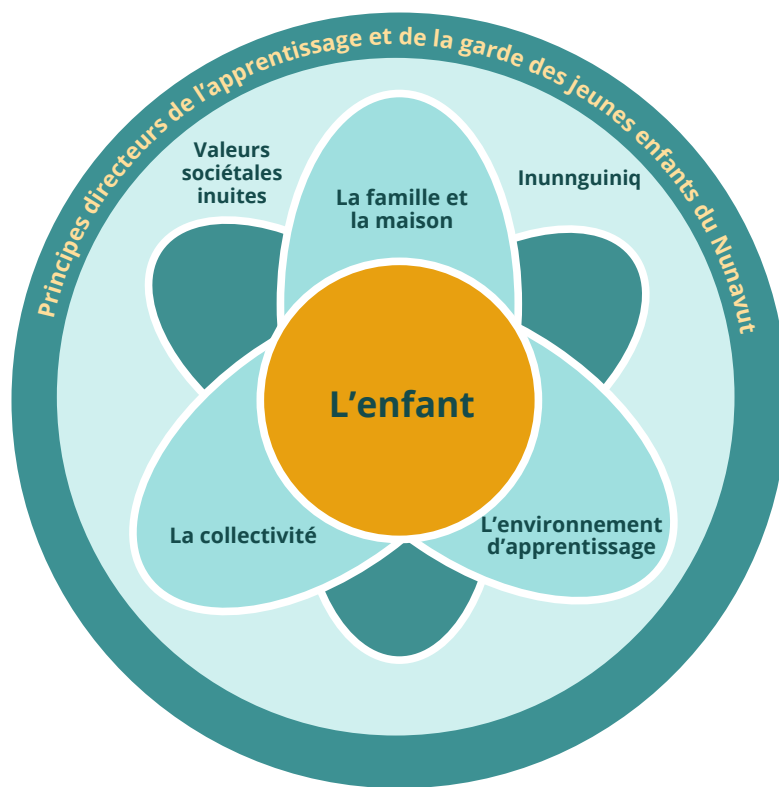
La collectivité

Les enfants font aussi partie d'une collectivité plus large qui joue un rôle de soutien et d'encouragement dans leurs apprentissages et leur développement.



L'environnement d'apprentissage

Au Nunavut, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants se font dans des milieux formels et informels dirigés par des fournisseurs de services de garde et des éducateurs ou des éducatrices de la petite enfance.



Domaines d'intérêt stratégiques

Le présent plan d'action comprend sept domaines d'intérêt stratégiques qui ont été identifiés au moyen de la consultation avec les intervenant(e)s et les partenaires clés.

Ces domaines d'intérêt stratégiques sont :



Fournir le soutien aux parents et aux fournisseurs de soins.



Établir des directives et produire du matériel afin d'assurer un programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité.



Augmenter la participation des aîné(e)s aux programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.



Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion.



Fournir de la formation continue pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.



Renforcer la main d'œuvre responsable de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.



Appuyer le partage des connaissances et la collaboration.



Le plan d'action est axé sur l'obtention d'un apprentissage et garde des jeunes enfants de haute qualité, par conséquent, il ne précise pas de mesures pour répondre aux besoins fondamentaux, comme s'assurer que les enfants ont accès à de la nourriture, des vêtements et un refuge. Bien que ces nécessités ne sont pas abordées dans le plan d'action, le ministère de l'Éducation reconnaît que ces besoins fondamentaux doivent être respectés pour que les Nunavummiut participent et offrent des programmes et des services d'apprentissage et garde des jeunes enfants de qualité.

Les domaines d'intérêt stratégiques identifiés s'harmonisent avec les dimensions du *Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut*. Comme l'enfant est au cœur du cadre et qu'il est appuyé par tous les domaines, les domaines d'intérêt stratégiques ci-dessus précisent à quel endroit ils s'harmonisent avec les trois dimensions de soutien la famille et la maison, la collectivité et l'environnement d'apprentissage.



La famille et la maison

Home is where children begin to learn and grow with their parents and caregivers as their first teachers.



La collectivité

Les enfants font aussi partie d'une collectivité plus large qui joue un rôle de soutien et d'encouragement dans leurs apprentissages et leur développement.



L'environnement d'apprentissage

Au Nunavut, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants se font dans des milieux formels et informels dirigés par des fournisseurs de services de garde et des éducateurs ou des éducatrices de la petite enfance.



Fournir le soutien aux parents et aux fournisseurs de soins

Les parents et les fournisseurs de soins jouent un rôle fondamental dans le développement de l'enfant au cours de leurs premières années de vie. En élaborant et en rendant accessible du matériel, le ministère de l'Éducation habilite les parents et les fournisseurs de soins à appuyer l'apprentissage et la croissance de leurs enfants à la maison. Cela peut également aider les familles des enfants qui participent aux programmes d'apprentissage et garde des jeunes enfants en appuyant l'apprentissage à la maison avec du matériel pertinent sur le plan culturel et linguistique. De plus, encourager les parents à collaborer entre eux et avec les aîné(e)s peut favoriser la création de liens entre la maison et la collectivité, ce qui favorise une collaboration, un soutien et un apprentissage plus complet. Les parents et les fournisseurs de soins peuvent partager des idées, des stratégies et des conseils afin d'appuyer le développement de leur enfant par l'entremise de conseils sur le comportement et d'activités éducatives. Investir dans un meilleur soutien pour les parents et les fournisseurs de soins est non seulement avantageux pour les familles, mais contribue également au développement général et au succès de la collectivité.



Établir des directives et produire du matériel qui soutiennent un apprentissage de qualité

Élaborer des directives et créer des ressources pour le programme d'apprentissage qui sont inclusives permettent de s'assurer que les enfants dans les centres d'apprentissage et garde des jeunes enfants du Nunavut reçoivent une expérience d'apprentissage semblable. Le processus d'élaboration des directives et la création de ressources pour le programme comprend notamment de travailler en collaboration avec les partenaires et les intervenant(e)s, y compris les organisations inuites, pour s'assurer que les connaissances traditionnelles, les pratiques et les inuktuts sont intégrés afin d'aider les enfants à développer et maintenir des liens solides avec la culture inuite. Toutes les directives élaborées et toutes les ressources développées pour le programme seront publiées dans les langues officielles pour assurer l'accessibilité et l'inclusivité. Encourager l'utilisation de ressources et d'outils éducatifs qui favorisent l'inclusion, l'équité et la compréhension interculturelle est essentiel pour appuyer le développement global des enfants du Nunavut.



Augmenter la participation des aîné(e)s aux programmes et services

Les aîné(e)s sont des membres importants de la collectivité qui détiennent les connaissances et la sagesse qui permettent aux enfants de forger et de maintenir un lien avec les valeurs, le langage, la culture, les pratiques et les traditions inuits. La participation des aîné(e)s aux programmes et services d'apprentissage et garde des jeunes enfants aide à protéger et à promouvoir la culture inuktut et inuite, et permet de développer un programme d'apprentissage et garde des jeunes enfants pertinent sur le plan culturel et en mesure de répondre aux besoins des familles du Nunavut et aux objectifs du gouvernement territorial.



Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion

Il est essentiel de promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans les milieux d'apprentissage et garde des jeunes enfants du Nunavut afin d'assurer un environnement favorable et équitable pour tous les enfants et toutes les familles. Il est important de s'assurer que les environnements d'apprentissage pour les enfants comprennent des espaces, des ressources et du personnel qui offrent des expériences d'apprentissage pour le développement social, émotionnel, physique, spirituel et intellectuel de chaque enfant. Les milieux d'apprentissage et garde des jeunes enfants doivent utiliser des principes de conception universelle, ils doivent être souples et flexibles, et ils doivent répondre aux besoins de collectivités particulières. Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion favorise les enfants en facilitant leur développement et leur bien-être tout en contribuant à développer un Nunavut plus inclusif qui célèbre la diversité.



Fournir de la formation continue

Fournir de la formation continue au personnel des centres de la petite enfance agréés dans toutes les régions du Nunavut permet aux éducateurs ou aux éducatrices de la petite enfance et les fournisseurs de services de garde d'acquérir les compétences qu'ils et qu'elles ont besoin pour s'occuper et prendre soin des enfants de façon efficace. La formation continue permet au personnel de se familiariser avec les plus récentes recherches et les pratiques exemplaires en matière de développement de l'enfant; d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances, comme le savoir-faire culturel et les pratiques inclusives; d'améliorer la qualité générale de l'apprentissage et des services de garde des enfants; et d'obtenir de meilleurs résultats dans le développement, le bien-être et la maturité scolaire de la petite enfance.



Renforcer la main-d'œuvre

La main-d'œuvre est le pilier des centres de la petite enfance agréés; elle s'assure que les centres fonctionnent de façon efficace. Une augmentation de la main-d'œuvre signifie que les centres de la petite enfance agréés ont suffisamment de personnel. La collaboration du ministère de l'Éducation et du Collège de l'Arctique du Nunavut pour donner plus d'ampleur au brevet d'éducateur ou d'éducatrice de la petite enfance permettra de créer une main-d'œuvre en mesure d'offrir aux enfants des soins de haute qualité. Les compétences en langue inuite sont une priorité pour la main-d'œuvre afin de protéger et de promouvoir la langue inuite par l'entremise de soins qui répondent aux besoins des enfants et qui sont pertinents sur le plan culturel.



Appuyer le partage des connaissances et la collaboration

Appuyer le partage des connaissances et la collaboration avec le secteur de l'apprentissage et garde des jeunes enfants du Nunavut est crucial afin de favoriser le partage de pratiques exemplaires, d'approches innovantes et de résultats de recherche entre les éducateurs ou éducatrices, les décideurs ou décideuses et les intervenant(e)s dans le but d'améliorer et d'augmenter la qualité de manière continue. De plus, cela aide à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et l'interconnexion au sein du secteur d'apprentissage et garde des jeunes enfants, favorisant le réseautage, l'apprentissage par les pairs et la mise en place de partenariats pour le soutien au sein de la collectivité. En encourageant une culture de partage des connaissances et de collaboration, le secteur d'apprentissage et garde des jeunes enfants peut avoir un impact plus important et durable, et être plus efficace en favorisant des résultats positifs pour l'apprentissage, le développement et le bien-être des enfants.

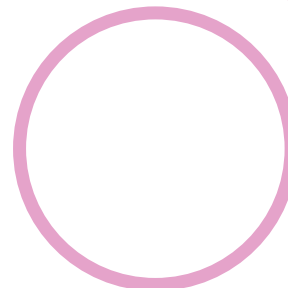
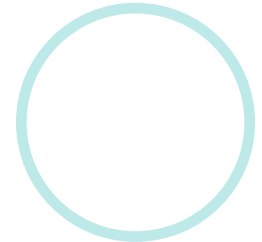
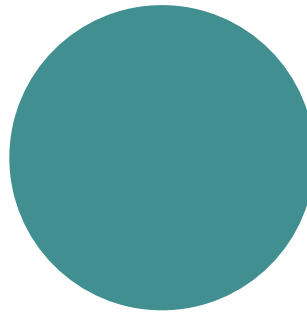
Production de rapports

Pour s'assurer que le public est informé des progrès de la mise en œuvre du plan d'action, le ministère de l'Éducation publiera des mises à jour sur le site Web du ministère. Les mises à jour seront publiées annuellement.

Mesures à prendre

Les mesures à prendre, regroupées par domaine stratégique, sont décrites ci-dessous.

Bien que la mise en œuvre de chacune des mesures à prendre incombe au ministère de l'Éducation, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de haute qualité est le résultat d'un travail collectif, de dévouement et d'efforts de l'ensemble de la collectivité. Par conséquent, le ministère de l'Éducation a identifié des partenaires et des intervenant(e)s clés en fonction des mesures à prendre. Pour appuyer la mise en œuvre sur notre territoire, un financement constant et stable du gouvernement fédéral est nécessaire pour le système d'apprentissage et garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, en plus d'une augmentation du financement du gouvernement du Nunavut. Des échéanciers ont également été inclus ci-dessous pour indiquer la date de mise en œuvre des mesures à prendre. Les échéanciers sont à court terme (1 à 2 ans), à moyen terme (3 à 5 ans), et à long terme (6 à 10 ans).





Fournir le soutien aux parents et aux fournisseurs de soins.

Mesure à prendre	À court terme	À moyen terme	À long terme	Partenaires et intervenant(e)s clés
Continuer de fournir le financement afin que les parents, les fournisseurs de soins et les aîné(e)s puissent interagir entre eux.				<ul style="list-style-type: none">• Parents et fournisseurs de soins• Aîné(e)s• Organismes communautaires
Partager les ressources disponibles en ligne avec les parents et les fournisseurs de soins dans toutes les langues officielles. Les sujets peuvent inclure notamment de soutenir le développement sain de l'enfant grâce à l'apprentissage par le jeu et promouvoir la langue et la culture inuites.				<ul style="list-style-type: none">• Parents et fournisseurs de soins• Personnel des centres de la petite enfance agréés• Organisations inuites• Commission scolaire francophone du Nunavut
Promouvoir la disponibilité des ressources et le soutien aux parents, aux fournisseurs de soins et aux centres. Cela peut inclure l'utilisation d'une gamme de canaux de communication, comme le site Web du ministère, les médias sociaux, les bulletins d'information aux centres, etc.				<ul style="list-style-type: none">• Parents et fournisseurs de soins• Personnel des centres de la petite enfance agréés• Organisations inuites



Établir des directives et produire du matériel afin d'assurer un programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité

Mesure à prendre	À court terme	À moyen terme	À long terme	Partenaires et intervenant(e)s clés
Fournir des ressources ou du financement aux centres pour l'achat de ressources et d'outils éducatifs liés à la qualité, l'inclusion, l'équité et la compréhension interculturelle du programme.				<ul style="list-style-type: none">Personnel des centres de la petite enfance agréésOrganismes communautaires
Rechercher et élaborer des ressources pour les directives de programme, demander des commentaires et des suggestions des partenaires, y compris les organisations inuites et les intervenant(e)s.				<ul style="list-style-type: none">Organisations inuitesCommission scolaire francophone du NunavutPersonnel des centres de la petite enfance agréésParents et fournisseurs de soinsOrganismes communautaires
Publier et promouvoir des ressources pour les directives de programme dans toutes les langues officielles. Cela peut inclure l'utilisation d'une gamme de canaux de communication, comme le site Web du ministère, les médias sociaux, les bulletins d'information aux centres, etc.				<ul style="list-style-type: none">Personnel des centres de la petite enfance agréésOrganisations inuitesCommission scolaire francophone du Nunavut



Augmenter la participation des aîné(e)s aux programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Mesure à prendre	À court terme	À moyen terme	À long terme	Partenaires et intervenant(e)s clés
Continuer de fournir des subventions et des contributions aux prestataires de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour embaucher des aîné(e)s.				<ul style="list-style-type: none">Personnel des centres de la petite enfance agréésAîné(e)sASD/CSFN
Promouvoir la disponibilité de financement pour la participation des aîné(e)s dans les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Cela inclut notamment l'utilisation d'une gamme de canaux de communication, comme les médias sociaux, les bulletins d'information aux centres, et ASD/CSFN.				<ul style="list-style-type: none">Personnel des centres de la petite enfance agréésAîné(e)s
Élargir les critères du financement existant pour la participation des aîné(e)s dans les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants afin d'inclure le transport aller-retour des aîné(e)s du lieu de prestation des programmes.				<ul style="list-style-type: none">Personnel des centres de la petite enfance agréésAîné(e)s



Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion

Mesure à prendre	À court terme	À moyen terme	À long terme	Partenaires et intervenant(e)s clés
Maintenir un inventaire des espaces disponibles dans la collectivité pour soutenir le programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, et partager régulièrement la liste avec les ASD, les partenaires communautaires, les associations inuites régionales et les centres de la petite enfance agréés.				<ul style="list-style-type: none">• Personnel des centres de la petite enfance agréés• Organisations inuites• Commission scolaire francophone du Nunavut
S'assurer que les perspectives d'équité et d'inclusion sont reflétées dans les exigences d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (p. ex. la Loi sur les garderies) pour guider le développement et la prestation de programmes et de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.				<ul style="list-style-type: none">• Organisations inuites• Commission scolaire francophone du Nunavut• Personnel des centres de la petite enfance agréés
Travailler avec les organisations inuites pour fournir du financement afin d'améliorer les conditions des centres de la petite enfance agréés existants dans le but de mettre à niveau l'accessibilité.				<ul style="list-style-type: none">• Organisations inuites• Personnel des centres de la petite enfance agréés



Fournir de la formation continue pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Mesure à prendre	À court terme	À moyen terme	À long terme	Partenaires et intervenant(e)s clés
Mettre à jour et promouvoir le contenu de la formation existante sur la pédagogie et les pratiques Inunnguiniq, le savoir-faire culturel, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants interculturels, et l'inuktitut pour les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire.				<ul style="list-style-type: none"> • Organisations inuites • Commission scolaire francophone du Nunavut • Personnel des centres de la petite enfance agréés • Experts de la communauté
Partenaire avec des experts techniques pour le développement et la prestation de formation d'inclusion et d'équité spécialisée pour l'apprentissage et garde des jeunes enfants au Nunavut.				<ul style="list-style-type: none"> • Organisations inuites • Commission scolaire francophone du Nunavut • Personnel des centres de la petite enfance agréés • Experts de la communauté
Mettre en place une équipe pour la prestation de formation en personne et virtuelle aux centres (p. ex aîné(e)s, EPE).				<ul style="list-style-type: none"> • Organisations inuites • Personnel des centres de la petite enfance agréés • Experts de la communauté • Aîné(e)s
Introduire un programme d'incitation pour des possibilités de formation de la petite enfance pour le personnel des centres de la petite enfance.				<ul style="list-style-type: none"> • Personnel des centres de la petite enfance agréés



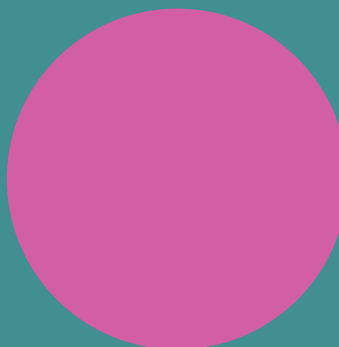
Renforcer la main-d'œuvre responsable de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Mesure à prendre	À court terme	À moyen terme	À long terme	Partenaires et intervenant(e)s clés
Mettre en place une campagne de sensibilisation pour promouvoir les emplois dans les centres de la petite enfance agréés.				<ul style="list-style-type: none">Personnel des centres de la petite enfance agréésOrganisations inuites
Continuer de financer le poste de spécialiste en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre au sein du ministère de l'Éducation afin d'augmenter la main-d'œuvre pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et appuyer les gestionnaires des centres de la petite enfance agréés dans le cadre du recrutement de nouveaux membres du personnel, du maintien en poste du personnel existant, et pour augmenter la participation dans la formation et le perfectionnement professionnel.				<ul style="list-style-type: none">Personnel des centres de la petite enfance agréés
Travailler avec le Collège de l'Arctique du Nunavut pour augmenter la prestation de formation pour l'obtention d'un brevet en éducation de la petite enfance dans les communautés du Nunavut.				<ul style="list-style-type: none">Collège de l'Arctique du NunavutPersonnel des centres de la petite enfance agréésOrganisations inuitesCommission scolaire francophone du Nunavut
Examiner les possibilités d'encourager l'inscription d'Inuits et Inuites du Nunavut dans les programmes d'EPE.				<ul style="list-style-type: none">Collège de l'Arctique du NunavutPersonnel des centres de la petite enfance agréésOrganisations inuitesCommission scolaire francophone du Nunavut
Examiner les possibilités d'encourager l'utilisation de la langue inuite dans les programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.				<ul style="list-style-type: none">Organisations inuitesCommission scolaire francophone du NunavutPersonnel des centres de la petite enfance agréés



Appuyer le partage des connaissances et la collaboration

Mesure à prendre	À court terme	À moyen terme	À long terme	Partenaires et intervenant(e)s clés
Créer des messages coordonnés pour le partage d'information sur la formation, les sources de financement et autres possibilités. Cela peut être réalisé par l'entremise de bulletins d'information réguliers ou par l'entremise d'une communauté de pratique en ligne.				<ul style="list-style-type: none">• Organisations inuites• Commission scolaire francophone du Nunavut• Personnel des centres de la petite enfance agréés
Tirer parti de la rencontre annuelle pour la transformation du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour échanger sur les problèmes actuels et les tendances en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.				<ul style="list-style-type: none">• Organisations inuites• Commission scolaire francophone du Nunavut• Personnel des centres de la petite enfance agréés
Examiner avec les partenaires les possibilités d'obtenir des sources de financement supplémentaires et de simplifier les processus administratifs pour les centres.				<ul style="list-style-type: none">• Organisations inuites• Commission scolaire francophone du Nunavut• Personnel des centres de la petite enfance agréés
Promouvoir et encourager la collaboration et le partage des connaissances entre les ministères et les fournisseurs de services de garde (p. ex. le ministère de la Santé et le ministère des Services à la famille).				<ul style="list-style-type: none">• Ministère des Services à la famille• Ministère de la Santé• Personnel des centres de la petite enfance agréés
Mettre en place une communauté de pratique en ligne pour le personnel de l'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les échanges réguliers.				<ul style="list-style-type: none">• Personnel des centres de la petite enfance agréés



Canada

